

Hommage de la société populaire du Puy (Haute-Loire) à la
Convention d'un recueil de chants patriotiques, lors de la séance du
27 fructidor an II (13 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Hommage de la société populaire du Puy (Haute-Loire) à la Convention d'un recueil de chants patriotiques, lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 135-136;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15957_t1_0135_0000_10

Fichier pdf généré le 05/11/2020

ronnés, nous vous en conjurons au nom et pour le salut de la Patrie.

Citoyens Représentans nous vous félicitons aussi d'avoir renversé le trône et tous les ci-devant qui nous trahissent si indignement. Nous réitérons nos félicitations, sur le décret du 15 thermidor qui exclut de toutes fonctions publiques civiles ou militaires, les ci-devant nobles et ministres. Le rappel de quelques uns nous avoit alarmé. A présent qu'ils sont renvoyés, nous nous flattons de parvenir aux premières places suivans nos talens; et effectivement nous nous passerons bien de ces auxiliaires là! surtout dans la marine régénérée de la République, où ils ne pouvoient donner que de mauvais exemples.

Voilà nos vœux et nos principes Citoyens Représentans, nous vous sommes tout dévoués, comptez sur nous, nous verserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le soutien de la liberté.

Vive la République, Vive la Convention nationale, la Montagne et les sans-culottes.

Sur la rade de Brest, ce 25 thermidor l'an II de la République, une et indivisible.

VIGREUX, DANIEL, GAUVIN, *officiers*,
MICHEL, *caporal*, BERNARD, *timonier*,
LE LANNE, *maitre charpentier*,
JEOFFROY, *maitre-canonnier*,
et environ 73 signatures.

Vu et approuvé l'adresse et les signatures ci-dessus par moi capitaine de Vaisseau commandant, JAQUET.

3

Le citoyen Chemin, fils, demeurant section de la Cité [Paris], fait hommage à la Convention nationale du premier volume du *Républicain*, ouvrage périodique d'éducation.

Mention honorable de l'hommage, et renvoi au comité d'Instruction publique (15).

Le citoyen Chemin, éditeur de la section de la Cité, prie le président de la Convention nationale de lui présenter le premier volume du *Livre du Républicain*, ouvrage périodique, d'éducation, dont les élémens, tous puisés dans les travaux de la Convention, et dans la meilleure littérature ancienne et moderne, font un livre classique pour le second degré d'instruction (16).

4

La société populaire d'Alençon [département de l'Orne] invite la Convention nationale à surveiller les aristocrates et les

modérés qui voudroient faire tourner à leur profit la révolution du 9 thermidor, qui a terrassé les traîtres qui, sous le nom de patriotisme et de vertu, avoient formé le projet d'asservir la patrie.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (17).

[*La société populaire et montagnarde d'Alençon à la Convention nationale, s. d.*] (18)

Citoyens Représentans,

Nous serions des lâches, si nous balancions à vous dire que *de vils calomniateurs sortis des prisons, vomissent le mensonge et le venin contre la représentation nationale et les autorités constituées*; que ces hommes qui ont juré une haine éternelle contre la République, sourient d'un air moqueur au mot de patriotisme qu'ils appellent du *robepierrisme*, et qu'ils répandent parmi le peuple, des principes de discorde, de dissention et de vengeance.

Enfin nous serions des lâches si nous balancions à vous dire que les royalistes aiguissent leurs poignards derrière la Montagne, et qu'ils n'attendent qu'un nouveau Monk pour paroître et frapper.

Ah! sans doute il sera beau le jour où après avoir fondé immuablement la liberté et l'égalité, la patrie n'aura plus besoin de montrer un visage sévère : mais ce jour n'est pas encore arrivé; le feu de l'aristocratie n'est pas éteint, il s'accroît chaque jour, et si l'on demeure insensible à ses progrès, de nouveaux volcans ne tarderont pas à s'ouvrir dans la République. Qui peut donc prévenir l'explosion? Vous, citoyens représentans.

Ce n'est pas assez d'avoir renversé le despotisme, il faut anéantir l'aristocratie qui veut s'élever sur ses ruines.

Ce n'est pas assez d'avoir rendu la liberté aux amis de la patrie, il faut l'oter à ceux qui conspirent contr'elle.

Ce n'est pas assez d'avoir repoussé les tyrans coalisés, il faut enchaîner les traîtres qui attendent comme des conquérans libérateurs.

Il faut les enchaîner jusqu'à ce que la République française soit universellement reconnue.

Vive la République une et indivisible! Vive la Convention! *Vive la Montagne!*

Suivent les signatures.

5

La société populaire du Puy, département de la Haute-Loire, fait hommage à la Convention nationale d'un recueil de chants patriotiques; elle l'assure de son dévouement, de sa haine pour les intri-

(15) P.-V., XLV, 234.

(16) Bull., 28 fruct. (suppl.).

(17) P.-V., XLV, 234.

(18) J. Mont., n° 139.

gans et les ambitieux, et qu'elle ne reconnoitra jamais d'autre point de ralliement que la Convention, à laquelle elle se réunira surtout dès qu'il sera question d'abattre les hommes pervers qui voudroient marcher sur les traces des derniers conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (19).

[*La société populaire et républicaine du Puy au président de la Convention nationale, le 14 fructidor an II*] (20)

Citoyen Président,

Nous nous empressons de faire hommage à la Convention nationale, d'un recueil choisi de chants patriotiques que nous venons de faire imprimer, d'après les motifs ramenés dans la délibération qui le précède. Veuillez bien être notre interprète auprès d'elle et l'inviter de l'agréeer.

Dis-lui qu'elle est et sera toujours notre unique point de ralliement; que nous sommes et serons toujours dévoués à l'unité et à l'indivisibilité de la République française démocratique; et nous maintiendrons de tous notre pouvoir le gouvernement révolutionnaire tant qu'elle le croira nécessaire au salut de l'Etat.

Dis-lui que nous continuerons de faire tous nos efforts pour écraser la malveillance et l'aristocratie de quelque masque qu'elles se couvrent; pour surveiller l'intrigue, la dévoiler et la poursuivre dans tous ses repaires; pour éclairer nos concitoyens sur leurs vrais intérêts, instruire l'ignorance, fortifier la faiblesse, échauffer la tiédeur, et encourager le vrai, le pur patriotisme.

Dis-lui que s'il s'élevait encore dans son sein quelque nouveau Robespierre, nous nous réunirions à elle, avec tous les bons françois, pour anéantir les scélérats qui seraient assez audacieux pour tenter de dissoudre la représentation nationale, et de dominer sur un peuple pour lequel il n'y a point de milieu entre la mort et la liberté.

AUTI André fils, *président*,
LAURERT, MARIET, DESCOCEZ, *secrétaire*,
plus une autre signature.

[*Annnonce de la parution de «Chants patriotiques»*] (21)

La société Populaire et Républicaine du Puy, chef-lieu du département de la Haute-Loire, toujours animée du désir de contribuer autant qu'il est en son pouvoir à la propagation des principes de la Liberté et de l'Egalité, vient de faire imprimer un choix de Cantiques, d'hymnes et de chants patriotiques, formant un volume *in-douze* de cent quatre-vingt pages.

(19) P.-V., XLV, 234.

(20) C 320, pl. 1319, p. 1. *Bull.*, 28 fruct. (suppl.).

(21) C 320, pl. 1319, p. 2.

Ce recueil, qui contient quatre-vingt-six pièces de chant, est actuellement en vente, et coûtera *trente-sous*, broché, d'après un calcul exact des frais d'impression et de brochure.

Il se trouve au Puy, chez Crespy et Guillaume, Imprimeurs-Libraires, rue de la *Réunion*, ci-devant du *Collège*, et chez les autres Libraires de la commune.

Au Puy, le 4 fructidor, an II de la République française, une indivisible et démocratique.

6

La société populaire de Sedan [département des Ardennes] informe la Convention en date du 20 fructidor, des succès sur cette frontière, et du bon esprit qui règne dans cette commune, où l'arrivée du représentant du peuple Lacroix [sic pour DELACROIX] a établi l'union et la fraternité. Elle invite la Convention à faire surveiller des fuyards de la première réquisition, qui sont parvenus à s'en éloigner à l'aide de faux passeports ou de certificats.

Insertion au bulletin, et renvoi aux comités de Salut public et de Sûreté générale (22).

La société populaire de Sedan, département des Ardennes, donne connoissance à la Convention nationale du mouvement que l'ennemi fait sur sa frontière. Elle l'assure que les citoyens de Sedan qui ont arrêté l'ennemi à Bouillon, sauront encore vaincre et terrasser ces brigands qui nous font la guerre. Elle fait part que la commune va recevoir une quantité de bestiaux pris sur l'ennemi, et que l'union et la fraternité règnent dans son département.

Elle invite la Convention à prendre des mesures pour faire rejoindre à leurs bataillons tous les fuyards de Sedan, qui depuis peu, dit-elle, sont arrivés à Paris munis de faux passeports et de faux diplomes (23).

7

La société populaire de Bédarieux, département de l'Hérault, en félicitant la Convention nationale sur la contenance et la fermeté avec laquelle elle a déjoué les projets liberticides des ennemis du peuple, en frappant du glaive de la loi la tête des conspirateurs, se plaint de la violation manifeste de la loi du *maximum*, et sollicite des peines plus rigoureuses que les précédentes contre les infracteurs de cette loi salubre, et contre les fonctionnaires publics qui ne sévissent pas contre eux.

(22) P.-V., XLV, 234-235.

(23) *Bull.*, 27 fruct.; *Moniteur*, XXI, 762.